

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Ressources Northcore Inc.

Interdit à John Florek, Garry Majerle, Stephen McGinn, Liette Nadon et Scott Taylor Sebastian d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Ressources Northcore Inc. parce que celle-ci ne s'est pas conformée aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 octobre 2014 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109 et que ces personnes sont des administrateurs ou des dirigeants de l'émetteur assujetti qui peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur assujetti qui n'a pas été rendu public.

L'interdiction est prononcée le 18 mars 2015 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2015-FIIC-0047

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.